



---

## PARCOURS LE CLASSIQUE

### POLITIQUE DE CRÉDIT EN CAS DE PLUIE\* POUR FORFAIT APRÈS 13H ET 15H

#### **Politique s'appliquant lors de fortes pluies ou orages électriques:**

En présence d'une forte pluie et / ou d'un orage électrique rendant difficile ou impossible la poursuite de votre ronde de golf, vous aurez droit à un crédit de jeu, aux seules conditions suivantes :

- 1- Si le golfeur n'a pas encore commencé sa partie, il y aura remboursement intégral des frais payés.
- 2- Si le golfeur a pris le départ et a complété cinq (5) trous ou moins, un crédit de 18 trous lui sera alloué et remis dans votre banque de jeu.
- 3- Aucun remboursement ne sera accordé si le joueur a entrepris le 6e trou.
- 4- La même politique que les droits de jeu s'applique pour les voiturettes électriques.
- 5- Aucun remboursement n'est accordé pour les voiturettes à main.
- 6- Le crédit de jeu est autorisé par le caissier de la boutique.
- 7- Le crédit émis est valide pour l'année en cours seulement.

La Direction

\* Effectif pour la saison 2017